



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Séance du mardi 17 juin 2025  
A 18 H 30 - Salle des Fêtes

## Membres du Conseil Municipal

ALCALDE Antonio, CALCOEN Guy, DUCHATEL Martine, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LALIGAND Julie, LAPALU Christian, LELEU Pierre-Alexandre, LESERAGENT Patricia, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, RUGA Jean-Luc, JULIEN Lucile.

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la dernière séance.
2. Arrêt du Bail avec la Société CRB (M. BEAUDIC) (cellule n°6) en ZA Les Prades à compter du 30.06.2025.
3. Délibération pour location de la cellule n°6 en ZA Les Prades à M. Luc JEAN gérant de l'entreprise NOTES IN GAMMES à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025. (300 € HT mensuels).
4. Délibération pour revoir la numérotation de la rue du Levant, 2 nouveaux logements vont être créés dans cette rue par Domitia Habitat de plus le sens de circulation de la rue à changé ce qui contraint la Municipalité pour être en accord avec « Base Adresse » à renuméroter selon le plan joint. (cela impacte 2 administrés).

### Questions diverses.

## Présents

LAPALU Christian, LESERAGENT Patricia, MINGUET Anne-Marie, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, RUGA Jean-Luc, FUND Sabine, NEGRE Gilbert, LELEU Pierre-Alexandre, JULIEN Lucile, ALCALDE Antonio.

## Représentés

Mme. DUCHATEL Martine pouvoir à Mme. LESERAGENT Patricia.  
M. CALCOEN Guy pouvoir à M. LAPALU Christian.  
M. PLA Bernard à M. RUGA Jean-Luc.  
Mme. PILAT Stéphanie pouvoir à Mme. MINGUET Anne-Marie.

## Absents

Mme. LALIGAND Julie

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b>	<b>15</b>
<b>Nombre de conseillers présents :</b>	<b>10</b>
<b>Nombre de conseillers absents :</b>	<b>1</b>
<b>Procurations :</b>	<b>4</b>
<b>Quorum :</b>	<b>8</b>

**Président de séance** : M. LAPALU Christian, Maire.

**Nomination d'un secrétaire de séance :**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance **M. LELEU Pierre-Alexandre** est désigné secrétaire de séance.

**1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19.05.2025.**

**Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0**

**2. Arrêt du bail de location de la cellule n°6 en ZA « Les Prades » avec la Société CRB.**

Monsieur le Maire informe ses collègues que M. BEAUDIC Ludovic, Gérant de la Société CRB sollicite par courrier recommandé du 11 juin 2025, la résiliation du Bail de la cellule artisanale n°6 qu'il loue à la commune de Ventenac-en-Minervois ceci à compter du 30.06.2025 (*la cellule sera libre au 1<sup>er</sup> juillet 2025*).

**Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0**

**3. Délibération pour location de la cellule n°6 par M. JEAN Luc Gérant de la société NOTES IN GAMMES.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise NOTES IN GAMMES représentée par Monsieur JEAN Luc son gérant souhaite, dans le cadre de son activité, louer à la commune la cellule artisanale n°6, dans bâtiment communal en ZA « Les Prades », qui se libère fin juin, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

L'entreprise NOTES IN GAMMES n'utilisera ce local qu'à usage de dépôt de matériel ou marchandises. En conséquence, et en raison du caractère accessoire de cette location, un bail non soumis au statut des baux commerciaux peut-être envisagé avec l'entreprise NOTES IN GAMMES représentée par son gérant M. JEAN Luc.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le loyer à **300.00 € H.T.** mensuels à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2025** pour une durée de **6 mois soit jusqu'au 31 décembre 2025.**

**Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0**

**4. Délibération pour créer deux numéros de rue : rue du Levant et renuméroter entièrement cette rue.**

Monsieur le Maire informe ses collègues que DOMITIA HABITAT sollicite deux numéros de rue, dans la rue du Levant, pour les attribuer aux deux logements qu'ils créent et qui ont leur accès par cette rue.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient pour ce faire de revoir la numérotation de cette rue dans son ensemble :

En effet, le sens de circulation de la rue a été modifié, il ne s'effectue plus de la Place de la Mairie vers la Côte Vieille (sens interdit), mais de la Côte vieille ver la Place de la Mairie.

De fait les deux seuls numéros existants dans cette rue le n°1 et le n°3 n'ont plus lieu d'être puisqu'ils se retrouvent à droite du sens de circulation et qu'il convient de respecter la réglementation en matière de numérotation de rue, ainsi que les nomes de la BAN (Base Adresse Nationale).

En conséquence, il propose que la rue soit renumérotée de la façon suivante (*comme indiqué sur le plan joint*) :

La parcelle A 637 portera le numéro **2**

Les parcelles A 90, A 551 et A 552 porteront le numéro **4**

La parcelle A 93 qui va abriter 2 logements distincts portera le numéro **6** et le numéro **8**

**Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0**

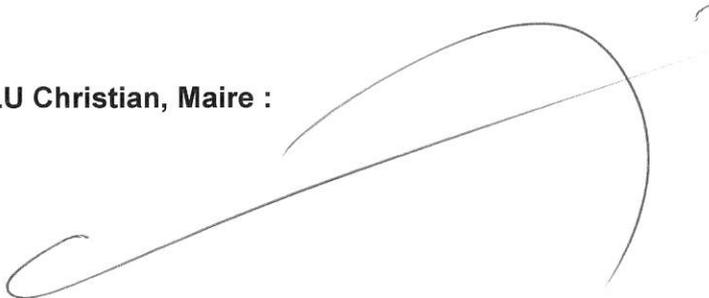
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>

Prochaine séance **lundi 08 septembre 2025.**

Clôture de la séance à **19 h 45 heures.**

<b>Signatures</b>
-------------------

**LAPALU Christian, Maire :**



**LELEU Pierre-Alexandre, Secrétaire de séance :**



